



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DESERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2025

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23

présents ou représentés : 20

votants : 20

Date de convocation : 18 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Étaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique (arrivée à 20h15) ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. COUASNON Michel ; M. FADIER Thierry ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; Mme KERGOAT Morgane ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. LEBANSAIS Rémy.

Absentes : Mme OUTREVILLE Angélique ; Mme JARDIN Marie Christelle ;

Absents excusés : Mme. LEE Isabelle ; M. VEZIE François ; Mme MICHEL Sylvie ; M. MOLVAUX Gérard ;

Pouvoirs : Mme. LEE Isabelle donne pouvoir à Mme MOREL Monique ;

M. VEZIE François donne pouvoir à M. OGER Jean-Pierre ;

M. MOLVAUX Gérard donne pouvoir à M. COSTENTIN Joseph ;

Secrétaire de séance : M. GUERIN Jean-Pierre.

2025-07-076 - TERRAIN MULTISPORTS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF
« AMBITIONS COMMUNES » DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR : JP. OGER

EXPOSÉ

Le Conseil Municipal des jeunes de Louvigné-du-Désert a travaillé, au cours de son mandat, sur plusieurs projets destinés à améliorer l'attractivité et la qualité de vie de la commune.

À l'issue de ces réflexions, le projet retenu est la réalisation d'un terrain multisport. Cet équipement vise à offrir aux habitants, et notamment aux jeunes, un espace dédié à la pratique sportive et aux activités de plein air.

Ce projet a été présenté au Conseil Municipal qui souhaite l'intégrer au programme de revitalisation de la commune, dans le cadre de l'initiative nationale *Petites Villes de Demain*.

Il peut par ailleurs bénéficier d'un accompagnement financier du Conseil Départemental, au titre du dispositif *Ambitions Communes*.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de création d'un terrain multisport sur la commune de Louvigné-du-Désert ;
- d'intégrer ce projet au programme de revitalisation dans le cadre de Petites Villes de Demain ;
- de solliciter le soutien financier du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Ambitions Communes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières nécessaires à la réalisation de ce projet.

DÉCISION

Le Conseil Municipal accepte cette décision à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 25 septembre 2025

Pour extrait conforme

Le Maire

JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes 5 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.